



Société anonyme au capital de 4.888.478,61 euros
Siège social : 49, boulevard du général Martial Valin – 75015 Paris
410 910 095 R.C.S. Paris

RAPPORT SEMESTRIEL 2025

SOMMAIRE

1. PREAMBULE	4
2. PERIMETRE DU GROUPE	5
3. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE ET FAITS SIGNIFICATIFS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE	5
3.1. Recherche et développement	5
3.2. Financement	6
3.3. Gouvernance.....	7
3.4. Principales communications de la Société durant le 1er semestre	7
4. INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	8
4.1. Examen des comptes et résultats.....	8
4.2. Trésorerie disponible	8
5. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN SEMESTRE	9
5.1. Risques financiers	9
5.2. Risques liés à l'activité de la Société.....	10
5.3. Risques juridiques et réglementaires	10
5.4. Assurance et couverture des risques.....	11
5.4. Litiges	11
6. ÉVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES	11
6.1. Principaux investissements pour l'avenir, politique de financement à venir .	12
6.2. Évènements significatifs depuis la clôture de la période	12
7. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	14
8. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2025	14
BILAN CONSOLIDÉ.....	15
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	16
ÉTAT DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	17
ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDÉ	18
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	19
NOTE 1 : BASE DE PRÉPARATION DES ETATS FINANCIERS	19
NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	19
NOTE 3 : RAPPORT SUR LES SEGMENTS OPÉRATIONNELS (IFRS 8).....	20
NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	20

NOTE 5 : DROITS D'UTILISATION.....	20
NOTE 6 : ACTIFS COURANTS	21
NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	21
NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES	22
NOTE 9 : PASSIFS NON COURANTS.....	25
NOTE 10 : PASSIFS COURANTS.....	27
NOTE 11 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	27
NOTE 12 : RESULTAT FINANCIER.....	28
NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION	28
NOTE 14 : PARTIES LIEES.....	29
NOTE 15 : ÉVENEMENTS POST-CLOTURE	29
9. CERTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	30

1. PREAMBULE

Valerio Therapeutics (anciennement Onxeo) (la « Société ») est une société de biotechnologie développant des candidats médicaments innovants grâce à ses deux plateformes propriétaires : la plateforme V-body générant des anticorps thérapeutiques à domaine unique et plateforme de chimie intégrée afin de générer des immuno-conjugués. La Société s'efforce de faire passer des composés innovants ou révolutionnaires à un stade précoce de la recherche translationnelle à la preuve de concept clinique, un point d'inflexion créateur de valeur attrayant pour les partenaires potentiels.

Valerio Therapeutics est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris.

Le portefeuille de la Société comprend :

- **PlatON** : la plateforme chimique exclusive de Valerio Therapeutics de thérapies leurres à ADN, qui génère de nouveaux composés innovants et élargit le portefeuille de produits de la Société. Le développement de cette plateforme est à ce stade **dépriorisé** afin d'assurer l'intégration des deux autres plateformes : V-Body et chimie intégrée.
- **DecoyTAC** : la plateforme platON™, de 3e génération, exploitant le mode d'action unique des thérapies leurres à ADN couplées à la dégradation ciblée des protéines (PROTAC). Cette évolution étend l'activité de la plateforme platON™, au-delà de la réparation de l'ADN en ciblant d'autres protéines telles que les facteurs de transcription, en oncologie et en dehors de l'oncologie pour d'autres maladies comme les maladies inflammatoires et musculaires. En 2024, une première preuve de concept a été générée en ciblant l'oncoprotéine c-myc. Comment mentionnée ci-dessous le développement de la plateforme platON™, a été dépriorisée.
- **Plateforme V-body** : l'acquisition d'Emglev Therapeutics (détenue par Valour Bio, filiale de Valerio Therapeutics) a permis l'exploitation de la technologie du phage-display pour produire des anticorps à domaine unique, appelés V-bodies, à partir de bibliothèques synthétiques propriétaires. Ces V-bodies se distinguent des anticorps traditionnels par leur taille considérablement réduite, environ un dixième de celle des anticorps conventionnels. Cet avantage de taille leur permet de pénétrer plus rapidement dans les tissus et d'atteindre des cibles généralement difficiles d'accès, tout en conservant les fonctions de liaison et/ou de neutralisation d'un anticorps complet.

De plus, les bibliothèques propriétaires de Valour Bio sont humanisées ou entièrement humaines, ce qui signifie qu'elles ont été conçues pour réduire le potentiel d'immunogénicité et de toxicité. Ce processus d'humanisation améliore leur compatibilité avec le système immunitaire humain, ce qui pourrait les rendre plus tolérables en tant qu'agents thérapeutiques pour les patients.

La polyvalence des V-bodies leur permet de cibler un large éventail d'antigènes, élargissant ainsi leur applicabilité thérapeutique. Les anticorps à domaine unique (Sd-Abs) ont démontré un fort potentiel dans diverses pathologies, notamment les maladies auto-immunes, les affections inflammatoires et le cancer. Leur capacité à se lier efficacement à des cibles variées en fait des outils précieux pour le développement de thérapies à base d'anticorps destinées aux maladies les plus complexes.

Les V-bodies peuvent être utilisés dans plusieurs formats thérapeutiques, tels que les « engageurs » de cellules T bispécifiques (BiTE), les conjugués anticorps-médicament (ADC) et les récepteurs antigéniques chimériques (CAR-T) greffés dans des cellules T. Les conjugués anticorps-médicament sont particulièrement remarquables, car ils peuvent délivrer divers types de charges utiles, notamment des radio-isotopes, des agents chimio thérapeutiques, de petites molécules ou des oligonucléotides. Cette diversité de charges utiles élargit les applications potentielles pour

différentes populations de patients, faisant des V-bodies une plateforme prometteuse en biomédecine.

En outre, les V-bodies peuvent potentiellement être administrés par différentes voies, telles que sous-cutanée, inhalée, orale ou intraveineuse, offrant une amélioration significative par rapport aux anticorps traditionnels qui nécessitent généralement une administration intraveineuse.

Dans l'ensemble, l'approche de Valour Bio avec les V-bodies représente une avancée majeure dans le domaine des thérapies à base d'anticorps, en apportant des solutions potentielles aux limitations critiques des anticorps conventionnels.

- **Plateforme chimie intégrée :**

Les principaux défis rencontrés par les thérapies à base d'oligo nucléotides telles que les siRNA sont leur demi-vie courte et leur délivrance non spécifique. La combinaison de la plateforme V-body avec notre plateforme de chimie intégrée permettra de tirer parti de ces deux innovations en :

- Prolongeant la demi-vie grâce à un V-body anti-albumine conjugué aux = siRNA.
- Augmentant la spécificité en utilisant des V-bodies ciblant des récepteurs spécifiques aux tissus pour la délivrance, et conjugués aux siRNA.

La Société est convaincue de l'important potentiel thérapeutique de ces technologies et de l'innovation disruptive qu'elles représentent, qui pourrait ouvrir la voie à un nouveau paradigme de traitement de maladies dans le domaine de l'oncologie, des maladies rares et des maladie inflammatoires et auto-immunes.

2. PERIMETRE DU GROUPE

Le Groupe comprend la Société qui concentre l'essentiel de l'activité, et ses filiales dont la plupart ont une activité limitée :

- Topotarget UK (société liquidée courant 2024),
- Topotarget Switzerland,
- Valerio Therapeutics Inc.,
- Valour Bio,
- Emglev Therapeutics.

3. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE ET FAITS SIGNIFICATIFS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE

3.1. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

3.1.1 VIO-01

Le développement clinique de VIO-01 a été arrêté début 2025 afin de rediriger les efforts de recherche et développement sur les candidats médicaments de nouvelle génération issus des deux plateformes V-Body et chimie intégrée.

3.1.2 3ÈME GÉNÉRATION DE LA PLATEFORME PlatON

Valerio Therapeutics a cessé d'optimiser la plateforme PlaTON™ pour développer des actifs issus de ses deux autres plateformes V-Body et chimie intégrée.

3.1.3 NOUVELLE PLATEFORME V-BODY

La plateforme de Valour Bio permettra la diversification et l'expansion du portefeuille de la Société vers d'autres cibles en oncologie, ainsi qu'en dehors de l'oncologie, notamment dans les maladies auto-immunes, inflammatoires et les maladies génétiques rares. Les actifs générés grâce à la plateforme de chimie intégrée, la plateforme V-body (bispécifiques, ADCs, CAR-T) ou les deux combinées (conjugués V-body-oligonucléotide) révolutionneront notre approche de ces maladies et apporteront une valeur ajoutée à la Société en attirant différents investisseurs et en facilitant les levées de fonds futures.

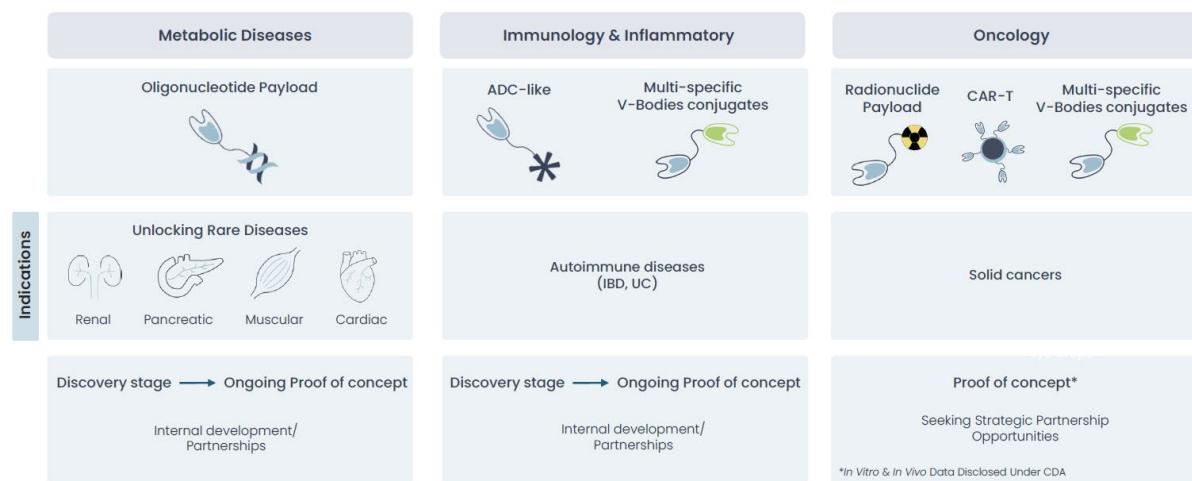
Le dernier trimestre de 2024 a permis l'internalisation des différentes expertises et technologies associés à cette nouvelle plateforme et de faire les premières expériences de preuve de concept. La Société a continué d'optimiser ses deux plateformes et de générer d'autres expériences de preuves de concept afin de valider ses plateformes et commencer à générer des candidats médicaments pour enrichir le nouveau pipeline.

3.1.4 EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE R&D

Les évolutions par rapport au portefeuille présenté dans le rapport annuel 2024 sont les suivantes :

- La phase 1/2 de l'étude clinique VIO-01 aux Etats-Unis, a été clôturée en janvier 2025 pour refocaliser l'entreprise sur l'optimisation des nouvelles plateformes.
- Premières preuves de concept avec les deux nouvelles plateformes
- Optimisation des plateformes V-body et chimie intégrée

A la date du présent document, le portefeuille de R&D de la Société se présente comme suit :



3.2. FINANCEMENT

En 2025, à la suite de l'annonce du 3 février 2025 de l'arrêt des activités cliniques et d'un recentrage sur la R&D préclinique, la Société a engagé des discussions avec ses principales parties prenantes. Le 12 juin 2025, la Société a annoncé avoir obtenu de ses actionnaires principaux Artal International SCA et Financière de la Montagne des avances en compte courant totalisant 5,5 millions d'euros, converties pour partie en capitaux propres en juillet 2025, ainsi que des aménagements de dettes bancaires et des accords de délais ou de réductions avec certains fournisseurs. Ces mesures permettent de sécuriser la trajectoire financière et la trésorerie de la Société au moins jusqu'à la fin de l'année 2025.

3.3. GOUVERNANCE

À la date du présent rapport, le Conseil d'administration est composé de cinq membres, dont un membre indépendant.

Prénom, Nom, Titre	Administrateur indépendant	Année de la 1ère nomination	Échéance du mandat	Comité d'audit	Comité des rémunérations et des nominations	Comité scientifique
M. Antoine Barouky, DGD	Non	2025	2028			Membre
M. Julien Miara, représentant Artal International SCA (Invus Group), DG	Non	2022	2028	Membre		
Financière de la Montagne, représentée par M. Nicolas Trebouta	Non	2011	2026		Membre	
M. Bryan Giraudo	Oui	2021	2026	Président	Président	
M. Jacques Mallet, Président du CA	Non	2021	2028		Membre	Président

3.4. PRINCIPALES COMMUNICATIONS DE LA SOCIETE DURANT LE 1ER SEMESTRE

Le **3 février 2025**, la Société a annoncé la décision stratégique d'arrêter tous les essais cliniques et activités associées y compris l'essai VIO-01 en cours. Cette décision a été prise par le conseil d'administration face au défi posé par le financement de la Société. La fin des essais cliniques permettra à la société de se concentrer exclusivement sur le développement de médicaments à un stade *early-stage*, garantissant une utilisation efficace du capital disponible tout en maintenant une forte concentration sur l'innovation. Dans le cadre de cette transition, la Société cessera ses activités en phase clinique oncologique et fermera son bureau américain de Lexington, MA.

Le **27 février 2025**, la Société a annoncé avoir mis fin au contrat de liquidité conclu le 29 octobre 2018 avec KEPLER CHEUVREUX. La résiliation a pris effet le 19 février 2025. Cette résiliation a été décidée dans le cadre des économies réalisées par la Société compte tenu de la situation de sa trésorerie. La Société n'envisage pas de conclure un autre contrat de liquidité à ce stade.

Le **5 mai 2025**, la Société a annoncé le report de la publication de son rapport financier annuel 2024, initialement prévue le 30 avril 2025, et de l'arrêté et de l'approbation de ses comptes sociaux et consolidés 2024, en raison notamment des difficultés importantes d'accès aux éléments comptables de sa filiale aux Etats-Unis, Valerio Therapeutics Inc.

Bien que les actifs relatifs à cette filiale soient dépréciés dans les comptes sociaux de la Société et qu'elle ait cessé toute activité fin 2024, ce décalage dans le traitement comptable de Valerio Therapeutics Inc. ne permet pas à la Société de finaliser ses comptes sociaux et a fortiori consolidés.

En conséquence, l'arrêté des comptes sociaux et consolidés 2024 de la Société et la publication du rapport financier annuel 2024 ne pourront intervenir avant la fin du mois de juillet 2025. L'approbation des comptes annuels 2024 de la Société interviendra en septembre 2025.

Le 12 juin 2025, la Société a annoncé, concernant l'évolution de sa situation financière, avoir finalisé un accord permettant de proroger l'échéance de ses dettes bancaires et de réduire ou échelonner ses dettes auprès de ses principaux fournisseurs.

Les actionnaires principaux de la Société, Artal International SCA et Financière de la Montagne, ont réalisé des avances qui devraient être incorporées au capital à hauteur de 5,5 millions d'euros afin d'assurer les besoins à court terme de la Société et financer ses activités au minimum jusqu'à la fin de l'année 2025 (étant précisé qu'une partie de cette enveloppe a déjà été utilisée pour régler des dettes de la Société). La situation financière de la Société demeure toutefois précaire, et une solution de financement long terme et pérenne est toujours recherchée.

Le 24 juin 2025, la Société a annoncé la suspension provisoire de la cotation de son action par Euronext à compter du 17 juin 2025, faisant suite au retard de publication du rapport financier annuel au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024. La Société rappelle à ses actionnaires que la publication du rapport financier annuel 2024 a été reportée en raison de difficultés importantes d'accès aux éléments comptables de sa filiale aux Etats-Unis, Valerio Therapeutics Inc.

Le 10 juillet 2025, la Société a annoncé la reprise de la cotation de ses actions à compter de l'ouverture des marchés le 10 juillet 2025. Après validation d'Euronext, cette reprise de cotation fait suite à la publication, le 9 juillet 2025, de son rapport financier annuel au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

4. INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS

Les dépenses d'exploitation ont connu une baisse au premier trimestre 2025, consécutive à l'arrêt des activités cliniques et à la fermeture de la filiale américaine en janvier 2025. Elles ont augmenté au cours du semestre, sous l'effet du recentrage des activités sur la recherche préclinique dans le cadre de la revue stratégique du portefeuille R&D, ainsi que du développement de contrats de partenariat nécessitant des dépenses opérationnelles supplémentaires. Aucune modification de la structure de dette n'est prévue sur la période. Les projections de revenus anticipent des entrées de trésorerie entre août et novembre 2025, estimées à 1,2 million d'euros, issues notamment de la conclusion de contrats de partenariat et de crédits d'impôt recherche.

4.1. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 126 000 euros pour la période se terminant le 30 juin 2025, correspondant au paiement d'un contrat de partenariat.

Les charges de personnel du Groupe s'élevaient à 1,111 millions d'euros, contre 4,3 millions d'euros au 30 juin 2024. Les charges externes s'élevaient à 869 000 euros au 30 juin 2025, contre 4,6 millions d'euros au 30 juin 2024. Le résultat financier au 30 juin 2025 montre une perte de 285 000 euros, contre une perte de 33 000 euros au 30 juin 2024, en partie suite à l'augmentation des intérêts de compte courant liés à l'avance en compte courant d'Artal International SCA et Financière de la Montagne.

En raison des variations d'activité reflétées dans les revenus et dépenses décrits ci-dessus, le résultat net au 30 juin 2025 était une perte de 208 000 d'euros, contre une perte de 11 millions d'euros au 30 juin 2024.

4.2. TRESORERIE DISPONIBLE

Le solde de trésorerie du Groupe au 30 juin 2025 était de 2,6 millions d'euros, contre 1,178 millions d'euros au 31 décembre 2024. La variation de la trésorerie est principalement due aux prêts d'actionnaires reçus d'Artal International SCA et Financière de la Montagne au 2^{ème} trimestre 2025.

La trésorerie disponible au 30 juin 2025, ainsi que la réception du Crédit d'Impôt Recherche, la signature de contrats de partenariat, l'accord de services avec Valour Bio, et l'optimisation des dépenses opérationnelles, offrent à Valerio Therapeutics une viabilité financière jusqu'à la fin de l'année 2025.

5. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN SEMESTRE

Note importante relative au contexte sanitaire, géopolitique, économique et réglementaire

À la date du présent rapport, la Société considère que son exposition aux risques liés au COVID-19 (ou à toute autre pandémie) et aux conflits russe-ukrainien et israélo-palestinien demeure limitée dans le cadre de ses activités actuelles, désormais recentrées sur la R&D préclinique. Toutefois, elle n'exclut pas que des restrictions gouvernementales, de nouvelles sanctions économiques, des tensions commerciales ou des perturbations logistiques puissent impacter certaines opérations externalisées, notamment la production et l'expédition de lots expérimentaux.

Sur le plan réglementaire, plusieurs réformes européennes en cours, telles que la révision de la législation pharmaceutique (« Pharma Package »), la mise en œuvre de l'Espace Européen des Données de Santé (EHDS) et le projet de « Biotech Act », pourraient, à terme, modifier les procédures d'autorisation, la gestion des données de santé et les délais d'accès au marché. Si certaines mesures sont susceptibles de simplifier les démarches et de renforcer la compétitivité, leur portée exacte et leurs impacts opérationnels restent à confirmer. Par ailleurs, aux États-Unis, toute évolution des réglementations FDA applicables aux essais cliniques menés à l'étranger ou l'instauration éventuelle de droits de douane additionnels sur les matières premières, échantillons biologiques ou équipements importés pourraient accroître les coûts et délais de certaines collaborations internationales.

Enfin, la persistance d'une inflation élevée et la volatilité des marchés financiers peuvent accroître significativement les charges d'exploitation et les besoins de financement. L'effet combiné de ces facteurs pourrait peser sur la capacité de la Société à lever des fonds dans de bonnes conditions, malgré l'appui réaffirmé de ses principaux actionnaires au premier semestre 2025. En dehors de ces éléments, aucun facteur de risque nouveau n'est identifié pour le second semestre 2025, autres que ceux inhérents à l'activité, à la structure et à la stratégie de la Société, tels que décrits dans le rapport financier annuel 2024, notamment ceux liés au développement de médicaments innovants et aux contraintes réglementaires en matière de sécurité, tolérance et efficacité.

5.1. RISQUES FINANCIERS

Les risques financiers demeurent essentiellement liés aux flux de trésorerie de la Société tant qu'elle ne génère pas de revenus significatifs par rapport à ses dépenses, notamment en matière de recherche et développement.

Au 30 juin 2025, la trésorerie disponible s'élève à 2,6 millions d'euros intégrant les avances d'actionnaires de 5,5 millions d'euros reçues en juin 2025 de la part d'Artal International SCA et Financière de la Montagne, converties pour partie en capitaux propres en juillet 2025, ainsi que les économies générées par la réduction des dépenses opérationnelles consécutive au recentrage stratégique. La Société anticipe également l'encaissement, au second semestre 2025, d'un Crédit d'Impôt Recherche de 954 000 €.

Par ailleurs, un contrat de partenariat a été signé au cours du premier semestre 2025, et deux autres sont en cours de finalisation à la date du présent rapport. Ces accords devraient générer des revenus additionnels au 2nd semestre de 287 947,5 euros et contribuer au financement des programmes de R&D.

Ces éléments, combinés aux aménagements de dettes bancaires et aux accords conclus avec certains fournisseurs (délais de paiement et réductions), permettent de sécuriser la trajectoire financière jusqu'à la fin de l'année 2025. Toutefois, comme mentionné à la section 6, la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation au-delà dépendra de la conclusion effective des partenariats en négociation, de la signature de

nouveaux accords de licence, de l'obtention de financements non dilutifs et/ou de levées de fonds supplémentaires à court et moyen terme.

Des facteurs tels que l'incapacité à conclure des accords de licence ou de partenariat dans les délais prévus, un retard ou un succès insuffisant dans le développement de ses programmes précliniques, l'impossibilité d'accéder à un financement non dilutif ou à des capitaux à des conditions acceptables, ou encore une augmentation des coûts de développement liée à des exigences réglementaires supplémentaires ou à la protection de la propriété intellectuelle, pourraient accroître les besoins de financement et influencer leurs conditions.

5.2. RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les risques opérationnels de la Société concernent principalement le développement de ses produits jusqu'à l'obtention des premiers résultats cliniques significatifs (preuve de mécanisme ou preuve de concept chez l'Homme), permettant d'engager des discussions de partenariat.

Le portefeuille de développement de la Société est principalement composé de produits à un stade précoce de développement, et il existe un risque important que certains ou tous ses candidats médicaments ne puissent pas être développés, formulés ou produits dans des conditions économiques acceptables, que leur développement soit interrompu, qu'ils ne fassent pas l'objet d'accords de partenariat ou de licence, qu'ils n'obtiennent pas d'approbation réglementaire ou qu'ils ne soient jamais commercialisés.

Le risque d'échec ou de retard substantiel dans le développement de médicaments existe à toutes les étapes, et particulièrement dans les essais cliniques, même si la Société applique son expertise en recherche translationnelle, qui cherche à identifier des facteurs prédisant l'activité du médicament chez l'homme.

De plus, le délai de réponse des autorités réglementaires aux demandes d'essais cliniques qui leur sont soumises est également variable, notamment si les autorités formulent des demandes supplémentaires. Par ailleurs, il existe un risque concurrentiel important pour tous les produits développés par la Société.

En ce qui concerne la structure et la stratégie de la Société, les risques les plus importants proviennent de ses ressources et de sa taille. La Société doit attirer et retenir du personnel clé tout en externalisant et sous-traitant sa production.

5.3. RISQUES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES

La capacité de la Société à commercialiser avec succès ses produits dépendra de son aptitude à obtenir, maintenir et protéger ses droits de propriété intellectuelle. Il est important pour le succès de nos activités que la Société puisse exploiter librement ses produits sans enfreindre les brevets ou autres droits de propriété intellectuelle et, inversement, sans que des tiers n'enfreignent ses droits de propriété intellectuelle ou ceux de ses partenaires et autres concédants de licence nécessaires au développement et à l'exploitation des programmes de R&D de la Société. A la date du présent Rapport, la Société dispose des droits relatifs à cent-dix brevets ou demandes de brevets publiées, dont quatre-vingts treize, soit 85%, ont été délivrés dans plusieurs juridictions ou pays majeurs, notamment aux États-Unis, en Europe, en Chine et au Japon.

Dans le domaine pharmaceutique, le droit des brevets (articles de loi, règlement d'application, jurisprudence, ...) continue d'évoluer et présente des incertitudes. En particulier, aucune politique mondiale uniforme n'a, jusqu'à présent, émergé sur le contenu des brevets octroyés dans les domaines des biotechnologies ni sur l'étendue des revendications autorisées. Ainsi par exemple, des brevets peuvent être délivrés avec des revendications de portées variables/différentes d'un territoire à un autre.

Bien que la Société mette en œuvre une stratégie « Propriété intellectuelle » proactive, en lien direct avec ses projets de recherche et développement, aussi bien en ce qui concerne la détection des inventions, pour multiplier les protections, que s'agissant de la veille sur les publications et les procédures brevets de tiers, elle ne peut cependant pas garantir la non-réalisation d'un risque juridique.

La Société exerce ses activités dans le respect des lois et règlements en vigueur, avec l'appui de son équipe juridique interne et de cabinets d'avocats. Toutefois, des poursuites judiciaires pourraient être intentées contre la Société par des concurrents, des partenaires industriels ou commerciaux, des sous-traitants ou d'autres tiers dans le cours de ses activités.

A la date du présent Rapport, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont le Groupe est menacé (à l'exception d'un différend avec un co-contractant sur une facture contestée), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Il ne peut cependant pas être exclu que des poursuites soient engagées à l'encontre de la Société. En particulier, sa responsabilité pourrait être engagée en raison de comportements préjudiciables et/ou fautifs de ses employés, collaborateurs, prestataires, sous-traitants ou partenaires.

La Société a souscrit une assurance responsabilité civile. Toutefois, si les frais ou les dépenses associés à ce litige ou à tout autre litige excèdent sa couverture d'assurance, la Société pourrait être obligée d'assumer directement tout ou partie des frais. Si, en fin de compte, la Société devait payer des frais de défense et/ou des dommages-intérêts importants, ces paiements pourraient avoir une incidence défavorable sur ses activités. Si sa responsabilité ou celle de ses partenaires, licenciés et sous-traitants était ainsi mise en cause, si elle ou ses partenaires, licenciés et sous-traitants n'étaient pas en mesure d'obtenir et de maintenir une couverture d'assurance appropriée à un coût acceptable, ou si la Société n'était pas en mesure de se prémunir d'une quelconque manière contre des actions en responsabilité, cela affecterait gravement la commercialisation des produits de la Société et, plus généralement, ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives de développement

5.4. ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

La Société estime disposer d'une couverture d'assurance appropriée pour ses activités, y compris la couverture requise par la loi pour les essais cliniques. Depuis l'arrêt des activités cliniques au premier semestre 2025, la couverture a été ajustée afin de correspondre aux besoins actuels, centrés sur la R&D préclinique. Valerio Therapeutics ne prévoit aucune difficulté particulière à maintenir des niveaux d'assurance adéquats à l'avenir, et restera attentive à adapter ses polices en cas de reprise d'activités cliniques ou d'élargissement du périmètre opérationnel.

5.4. LITIGES

À la date du présent rapport, la Société n'a connaissance d'aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale, en cours ou menaçante, susceptible d'avoir un impact significatif sur sa situation financière, son activité ou ses résultats.

6. ÉVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES

En 2025, à la suite de la revue stratégique menée en février, Valerio Therapeutics a opéré un recentrage complet de ses activités sur le développement de programmes de recherche et développement précliniques (*early-stage*), mettant un terme à toutes ses études cliniques, y compris le développement de VIO-01 (anciennement OX425) et d'AsiDNA™. Ce repositionnement vise à concentrer les ressources et les investissements sur deux plateformes différenciées :

- **V-Body** : production d'anticorps à domaine unique humanisés (sdAbs) servant de vecteurs biologiques ;
- **Plateforme de chimie intégrée** : socle transversal permettant la synthèse chimique de différentes modalités thérapeutiques (oligonucléotides, petites molécules), la bioconjugaison, la stabilisation et la formulation des produits issus des deux autres plateformes.

La filiale **Valour Bio**, créée en 2024 et enrichie par l'acquisition d'Emglev Therapeutics, constitue un pôle stratégique pour le développement et la valorisation de la plateforme V-Body, avec pour objectif de générer des données précliniques différenciantes, notamment dans les maladies rares, auto-immunes et inflammatoires. L'équipe de Valerio Therapeutics fournit à Valour Bio un appui administratif, scientifique et technique dans le cadre de ses programmes prioritaires.

En parallèle, la Société évalue et optimise de nouveaux candidats issus de ses plateformes technologiques et reste activement engagée dans la recherche de partenariats stratégiques ou d'accords de licence afin de maximiser la valeur de ses actifs avant la preuve de concept clinique. Ces démarches s'inscrivent dans un plan de financement combinant partenariats industriels, financements non dilutifs et levées de fonds ciblées pour soutenir le développement des programmes clés.

6.1. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR, POLITIQUE DE FINANCEMENT A VENIR

À la suite de la revue stratégique menée en février 2025, Valerio Therapeutics a décidé d'interrompre l'ensemble de ses essais cliniques, y compris l'essai VIO-01, afin de se concentrer exclusivement sur des programmes de recherche et développement précliniques (early-stage).

Ce recentrage permet d'allouer les ressources disponibles aux deux plateformes technologiques différencierées du Groupe :

- la plateforme V-Body, dédiée aux anticorps à domaine unique (sdAbs) et à leurs applications (conjugués radioactifs, bispécifiques, anticorps bloquants et liants, CAR-T),
- la plateforme chimie intégrée dont l'objectif est de générer des immuno-conjugués V-body – siRNA

La Société entend également capitaliser sur des synergies entre ses plateformes et développer des partenariats stratégiques ciblés, notamment via des co-développements et des accords de licence, afin de maximiser la valeur de ses actifs avant la preuve de concept clinique.

En complément, la structure financière a été renforcée en juin 2025 par des avances d'actionnaires de 5,5 millions d'euros, converties pour partie en capitaux propres en juillet 2025, ainsi que par des accords de rééchelonnement et de réduction de dettes avec les banques et certains fournisseurs.

Ces mesures, combinées à un encaissement attendu de 954 000 € au titre du Crédit d'Impôt Recherche et à la signature d'un contrat de partenariat (deux autres étant en cours de finalisation), permettent de sécuriser la trajectoire financière de la Société au moins jusqu'à fin 2025, avec une trésorerie disponible au 30 juin 2025 de 2,5 millions d'euros.

Enfin, la Société se réserve le droit de consolider ses ressources financières par de nouveaux financements non dilutifs ou en levant des fonds en parallèle de la recherche en cours de nouveaux accords de licence et/ou partenariats.

6.2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DEPUIS LA CLOTURE DE LA PÉRIODE

Le **16 mai 2025**, Euronext Growth a imposé une sanction à Valerio Therapeutics en la transférant au Penalty Bench dès le 16 mai, en raison du retard de publication de son rapport annuel 2024. Cette mesure a ensuite

été renforcée le 17 juin 2025 par une suspension temporaire de la cotation, à la suite de difficultés d'accès aux registres comptables de sa filiale américaine, ce qui a retardé la finalisation et la certification des comptes de Valerio Therapeutics.

La sanction a cependant été levée rapidement : le rapport financier annuel 2024 a été publié le 9 juillet 2025, suivi par la reprise de la cotation des actions dès l'ouverture des marchés le 10 juillet 2025, après validation par Euronext.

Le **22 juillet 2025**, la Société a annoncé la réalisation de plusieurs opérations sur son capital en vue de restructurer une partie de son passif. Le conseil d'administration de la Société du 21 juillet 2025 a notamment pris les décisions suivantes :

- Réduction de capital motivée par des pertes par réduction de la valeur nominale des actions :

Faisant usage de la délégation conférée par l'assemblée générale du 17 juillet 2025, le conseil d'administration du 21 juillet 2025 a décidé de procéder à une réduction de capital social par apurement d'une partie des pertes à hauteur de 20.067.355,47 euros. Cette réduction de capital motivée par des pertes est réalisée par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société, ainsi ramenée de 0,14 euro à 0,01 euro. Cette opération n'a aucune incidence sur le nombre d'actions en circulation. A l'issue de cette opération, le capital social de la Société s'élevait à 1.543.642,73 euros, divisé en 154.364.273 actions ordinaires de 0,01 euro de valeur nominale chacune.

- Constatation de la conversion des obligations convertibles de la société Financière de la Montagne :

Pour rappel, le conseil d'administration, faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée aux termes de 13ème résolution de l'assemblée générale du 10 juin 2021 a décidé, le 6 avril 2022, de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'une montant nominal de 4.000.000 euros par l'émission de 4.000.000 d'obligations convertibles en actions (les « OC ») d'une valeur nominale chacune d'un euro et d'en réserver la souscription à Financière de la Montagne à hauteur de 1.500.000 euros. Le Contrat d'émission des OC a été conclu entre la Société et Financière de la Montagne le 20 avril 2022.

En application du Contrat d'émission des OC, la Société a adressé à la Société Financière de la Montagne, une notification d'exercice des OC aux fins de conversion des 1.500.000 OC qu'elle détient en 27.777.777 actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de 0,01 euro (suite à la réduction de capital susvisée), à un prix de 0,054 euro calculé conformément au Contrat d'émission des OC (moyenne des cours pondérée par les volumes des 3 dernières séances de bourse précédant l'exercice des OC, arrondi à la troisième décimale).

Faisant usage de la délégation consentie par l'assemblée générale, le conseil d'administration du 21 juillet 2025 a constaté la conversion par Financière de la Montagne de 1.500.000 OC en 27.777.777 actions ordinaires de la Société de 0,01 euro de valeur nominale chacune, et, en conséquence, la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 277.777,77 euros, au profit de Financière de la Montagne. A l'issue de cette opération, le capital social de la Société s'élevait à 1.821.420,50 euros, divisé en 182.142.050 actions ordinaires de 0,01 euro de valeur nominale chacune.

- Augmentation de capital par compensation de créances :

Faisant usage de la délégation conférée par l'assemblée générale du 17 juillet 2025, le conseil d'administration du 21 juillet 2025 a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal de 1.683.658,93 d'euros par compensation de créances par émission de 168.365.893 nouvelles actions ordinaires de 0,01 euro de valeur nominale chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories d'investisseurs.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé au prix unitaire de 0,046 euro par action (incluant une prime d'émission de 0,036 euro par action) correspondant à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse sur le marché réglementé d'Euronext Growth Paris (i.e. les séances des 16, 17 et 18 juillet 2025 soit 0,054 euro), diminuée d'une décote de 15%, en conformité avec la délégation conférée par l'assemblée générale, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 7.744.831,08 euros.

La souscription à cette augmentation de capital a été intégralement réalisée par compensation de créances avec des comptes courants détenus notamment par Artal International SCA, Financière de la Montagne et SCP Esperanza 2019.

A l'issue de l'ensemble des opérations susvisées, le capital social de la Société s'élève à 3.505.079,43 euros, divisé en 350.507.943 actions ordinaires de 0,01 euro de valeur nominale chacune.

Le **15 octobre 2025**, Valerio Therapeutics a réalisé une augmentation de capital de 6.363.636,2 euros, par émission de 138.339.918 actions nouvelles à 0,046 euro l'unité, avec suppression du droit préférentiel de souscription. L'opération, souscrite intégralement, combine 3.499.999,99 euros en numéraire et 2.863.636,20 euros en compensation de créance, principalement auprès d'Artal International SCA, Fidat Ventures, Esperanza 2019 et Saint James Ventures 2. Le capital social s'établit désormais à 4.888.478,61 euros, divisé en 488.847.861 actions, les nouvelles représentant 28 % du total. Cette opération renforce la structure financière de la Société et soutient le développement des plateformes et la restructuration du passif.

7. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions avec parties liées, au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, concernent exclusivement des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

En juin 2025, les actionnaires principaux **Artal International SCA** et **Financière de la Montagne** ont signé une convention de compte courant d'actionnaires pour un montant total de **5,5 millions d'euros**, convertis pour partie en capitaux propres en juillet 2025. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un accord global de restructuration financière incluant le **report et l'aménagement de dettes bancaires** ainsi que des **protocoles transactionnels avec certains fournisseurs** portant sur des réductions et/ou des rééchelonnements de créances. Ces mesures contribuent à sécuriser la trésorerie de la Société jusqu'à la fin de l'année 2025.

8. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2025

Les comptes semestriels au 30 juin 2025, établis selon les normes IFRS et approuvés par le Conseil d'administration le 20 octobre 2025, n'ont pas été audités ni fait l'objet d'un examen limité.

Les états financiers intermédiaires pour la période du 1er janvier au 30 juin 2025 ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Cette préparation repose sur une évaluation du risque de liquidité par rapport aux prévisions de trésorerie pour 2025-2026 et sur l'hypothèse de la réalisation satisfaisante des projets en cours et de la réalisation des contrats de partenariat de sorte que le Groupe dispose de suffisamment de financements pour répondre à ses besoins de trésorerie estimés pour les 12 prochains mois.

Cependant, la capacité du Groupe à poursuivre son activité en tant qu'entreprise en exploitation reste incertaine, car elle dépend de sa capacité à lever des fonds à court ou moyen terme et à renégocier certaines dettes avec ses principaux créanciers.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers €)	30/06/2025	31/12/2024	Note
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	11 967	11 967	4
Immobilisations corporelles	615	607	
Droits d'utilisation	431	565	5
Autres immobilisations financières	77	220	
Total des actifs non courants	13 090	13 360	
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés	2 754	1 724	6.1
Autres créances courantes	1 960	1 667	6.2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 638	1 178	7
Total des actifs courants	7 353	4 569	
TOTAL ACTIF	20 443	17 929	

PASSIF (en milliers €)	30/06/2025	31/12/2024	Note
Capitaux propres			
Capital	21 611	21 611	8.1
Moins : actions détenues en propre		-36	8.2
Primes	15 692	15 692	8.3
Réserves	-46 212	-22 278	
Résultat	-208	-23 919	
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	-9 117	-8 930	
Participations ne donnant pas le contrôle	666	665	
Total des capitaux propres	-8 451	-8 265	
Passifs non courant			
Provisions non courantes	307	305	9.1
Impôt différé passif	0	0	
Dettes financières non courantes	7 160	5 630	9.2
Dettes de location non courantes	163	182	9.2
Autres passifs non courants	0	1 740	9.3
Total des passifs non courants	7 639	7 858	
Passifs courants			
Provisions courantes	0	0	9.1.2
Emprunts et dettes financières à court terme	11 027	7 298	10.1
Dettes de location courantes	222	325	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 087	5 247	10.2
Autres passifs courants	5 928	5 467	10.3
Total des passifs courants	21 265	18 337	
TOTAL PASSIF	20 443	17 929	

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers €	30/06/2025	30/06/2024	Note
Chiffre d'affaires récurrent provenant des accords de licence			
Chiffre d'affaires non récurrent provenant des accords de licence			
Total Chiffre d'affaires	126	89	11.1
Achats consommés	-394	- 163	
Charges de personnel	-1 111	- 4 345	11.2
Charges externes	-869	-4 627	11.3
Impôts et taxes	-23	-5	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-268	-1 680	
Autres charges opérationnelles courantes	-203	- 108	
Charges opérationnelles	-2 867	-10 928	
Autres produits opérationnels courants	1 049	2	
Résultat opérationnel courant	-1 692	-10 837	
Autres produits opérationnels	1 785		
Autres charges opérationnelles	-15	-88	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	78	-10 925	
Coût de l'endettement financier net	-98		
Autres produits financiers	13	27	
Autres charges financières	-201	-60	
Résultat financier	-285	-33	12
Résultat avant impôt	-208	-10 958	
Charge d'impôt - <i>dont impôt différé</i>			
Résultat net de l'ensemble consolidé	-208	-10 958	13
Résultat par action	-0,00	-0,07	
Résultat dilué par action	-0,00	-0,07	

En milliers €	30/06/2025	30/06/2024	Note
Résultat de la période	-208	-10 958	
Écarts de conversion	-149	176	
Autres éléments recyclables en résultat	-149	176	
Gains et pertes actuariels	11		
Autres éléments non recyclables en résultat	11		
Autres éléments du résultat global de la période net d'impôts	-139	176	
Résultat global total de la période	-347	-10 782	
Résultat global total attribuable aux :			
• propriétaires de la société-mère	-347	-10 782	
• participations ne conférant pas le contrôle			

ÉTAT DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers €	Capital	Actions propres	Primes d'émission	Réserves de conversion	Variation réserves et résultats				Total Groupe	Participation ne conférant pas le contrôle	Total Capitaux Propres
					Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Total Variations				
Capitaux propres au 30/06/2023	38 591	97	28 991	365	-38	-44 636	-44 310	23 176			23 176
Résultat global total de la période				38	60	8 700	8 602	-8 602			-8 602
Augmentation / réduction de capital						-40	-40	3			3
Actions propres		37					244	244	244		244
Autres mouvements											
Paiements fondés sur des actions											
Capitaux Propres au 31/12/2023	38 591	-60	28 991	403	22	-53 142	-52 716	-8 441			-8 441
Résultat global total de la période				176		-10 958	-10 782	-10 782			-10 782
Augmentation / réduction de capital	-16 980					16 980	16 980	1			1
Actions propres							-96				
Autres mouvements		-1		96							
Paiements fondés sur les actions											
Capitaux propres au 30/06/2024	21 611	-61	28 991	675	22	-47 216	-46 519	4 022			4 022
Résultat global total de la période				-337	108	-12 973	-13 202	-13 202		-13	-13 215
Augmentation / réduction de capital											
Actions propres		24									
Mouvement de périmètre				-123			-123	-123		678	555
Autres mouvements				-35		13 315	13 280	-19			-19
Paiements fondés sur les actions						390	390	390			390
Capitaux propres au 31/12/2024	21 611	-36	15 692	180	130	-46 484	-46 173	-8 931	666		-8 265
Résultat global total de la période				-149	11	-208	-347	-347			-347
Augmentation / réduction de capital											
Actions propres		36							36		36
Mouvement de périmètre							53	53			53
Autres mouvements							72	72			72
Paiements fondés sur les actions											
Capitaux propres au 30/06/2025	21 611	0	15 692	963	140	-46 567	-46 395	-9 117	666		-8 451

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE CONSOLIDE

En milliers €	Note	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Résultat net consolidé		-208	-23 931	-10 958
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actifs circulants)	4, 5, 9.1	282	11 314	1 680
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de la juste valeur				
+/- Produits et charges calculés en relation avec les options d'achat d'actions et instruments similaires	8.4	72		195
-/+ Autres produits et charges calculés			390	
-/+ Plus-values et moins-values de cession		15	-787	88
-/+ Gains et pertes de dilution				
+/- Part des bénéfices des sociétés affiliées				13
+/- Autres éléments sans impact sur la trésorerie				
Flux de trésorerie liés à l'exploitation après coût de la dette financière nette et impôts		162	-13 015	-8 982
+ Coût de la dette financière brute	12	-98	178	
+/- Charge d'impôts (y compris impôts différés)			377	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant coût de la dette financière nette et impôts		259	-12 460	-8 982
- Impôt payé				
+/- Variation des besoins en fonds de roulement d'exploitation (y compris les engagements au titre des avantages du personnel)		-3 861	4 091	2 149
FLUX DE TRÉSORERIE NETS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		-3 602	-8 369	-6 833
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles		-107	-319	-40
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles				
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers (actions non consolidées)				
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers (actions non consolidées)		145	9	4
+/- Impact des changements de périmètre			-1 080	
+ Dividendes reçus (sociétés affiliées, actions non consolidées)				
+/- Variation des créances accordées				
+ Subventions à l'investissement reçues				
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement				
FLUX NET DE TRÉSORERIE GENÈRE PAR L'INVESTISSEMENT		38	-1 389	-36
+ Sommes reçues des actionnaires au titre des augmentations de capital				
. Payé par les actionnaires de la société mère	8.1			
. Payé par les actionnaires minoritaires des sociétés consolidées				
+ Montants reçus lors de l'exercice d'options d'achat d'actions				
-/+ Rachats et reventes nets d'actions propres	8.2	42	24	
+ Entrées de fonds provenant de nouveaux prêts		5 392	5 542	5 000
- Remboursements de prêts (y compris les contrats de location-financement)	9.2, 10.1	-405	-1 356	-812
Dont remboursement des droits d'utilisation (IFRS16)		-177	-357	-172
+/- Autres flux liés aux opérations de financement				
FLUX DE TRÉSORERIE NET GENÈRE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT		5 029	4 210	4 188
+/- Incidence des variations des taux de change		-2	-115	-154
VARIATION DES FLUX NETS DE TRÉSORERIE		1 462	-5 663	-2 835
FLUX DE TRÉSORERIE INITIAL		1 151	6 814	6 814
FLUX DE TRÉSORERIE FINAL		2 614	1 151	3 979

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Valerio Therapeutics est une société de biotechnologie en phase clinique qui développe de nouveaux médicaments contre le cancer en ciblant les fonctions de l'ADN tumoral à travers des mécanismes d'action uniques dans le domaine de la réponse aux dommages de l'ADN (**DDR**).

NOTE 1 : BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés semestriels de **Valerio Therapeutics** au 30 juin 2025 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 20 octobre 2025. Ils ont été établis suivant les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'applicables au sein de l'Union Européenne pour les informations financières intermédiaires (IAS 34) autorisant la présentation de notes sélectionnées. Les comptes consolidés sont donc présentés de manière condensée et doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2024, tels qu'inclus dans le Rapport Financier Annuel publié le 9 juillet 2025.

Les principes comptables appliqués à compter du 1^{er} janvier 2025 sont identiques à ceux détaillés dans les notes aux comptes consolidés publiés au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements et interprétations, lorsque l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2025, qu'ils aient été adoptés ou non par l'Union Européenne. L'impact de ces normes et amendements est en cours d'analyse.

Utilisation d'estimations

Au 30 juin 2025, le Groupe a utilisé des estimations pour préparer les états financiers, notamment pour le calcul de :

- la valeur de marché des programmes de R&D acquis par le biais de regroupements d'entreprises (fusions et acquisitions) - voir Note 4,
- paiements fondés sur des actions - voir Note 8.3,
- engagements de retraite et provisions - voir Note 9.1.1,
- dettes fournisseurs provisionnées à la fin de la période en lien avec les essais cliniques en cours.

Continuité d'exploitation

Les états financiers intermédiaires pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Cette préparation repose sur une évaluation du risque de liquidité par rapport aux prévisions de trésorerie pour 2025-2026 et sur l'hypothèse d'une réalisation satisfaisante des projets en cours ainsi que de la mise en place de contrats de partenariat, de sorte que le Groupe dispose de suffisamment de financements pour répondre à ses besoins de trésorerie estimés pour les 12 prochains mois.

Cependant, la capacité du Groupe à poursuivre ses activités au-delà des 12 prochains mois dépend de sa capacité à lever des fonds à court et moyen terme.

NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe inclut **Valerio Therapeutics SA**, qui concentre la plupart de ses activités à Paris, ainsi que ses filiales listées ci-dessous :

- **Valerio Therapeutics US**
- **Topotarget Switzerland**

- **Valour Bio SAS**
- **Emglev Therapeutics**

Toutes les filiales sont détenues à 100 % et entièrement consolidées au 30 juin 2025.

NOTE 3 : RAPPORT SUR LES SEGMENTS OPÉRATIONNELS (IFRS 8)

Le Groupe dans son ensemble constitue un seul segment opérationnel. Conformément aux paragraphes 32 et 33 de la norme IFRS 8, des informations sur la ventilation des revenus par zone géographique sont fournies dans la note 11.1. Conformément à cette norme, les immobilisations corporelles et incorporelles du Groupe sont principalement situées en France.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers €	31 décembre 2023	Augmentation	Diminution	31 décembre 2024	Augmentation	Diminution	30 juin 2025
Actifs de R&D AsiDNA™	2 472	787		3 259			3 259
Goodwill	20 059	1 932		21 991			21 991
Autres immobilisations incorporelles	511	1 004		1 515	1		1 516
Total valeurs brutes	23 042	3 723		26 765	1		26 766
Autres amortissements	-511	-4 263		-4 774	-1		-4 775
Total des amortissements	-511	-4 263		- 4 774	-1		-4 775
Dépréciation du goodwill	-2 000	- 8 023		-10 023			-10 023
Total des dépréciations	-2 000	-8 023		-10 023			-10 023
TOTAL	20 531	-8 563	787	11 968			11 968

Recherche d'indices de pertes de valeur et test de dépréciation

Les actifs de R&D acquis dans le cadre de l'acquisition de DNA Therapeutics, à savoir AsiDNA™, ainsi que le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an conformément à la norme IAS 36.

Aucun indicateur de dépréciation n'a été identifié en ce qui concerne les actifs de R&D liés à AsiDNA, donc aucun test de dépréciation n'a été effectué et aucune dépréciation n'a été reconnue au 30 juin 2025.

Aucun indicateur de dépréciation n'a été identifié en ce qui concerne le goodwill, et comme la capitalisation boursière de la Société au 30 juin 2025, représentative de la juste valeur du goodwill, est supérieure à la valeur nette comptable consolidée à cette date, aucun test de dépréciation n'a été effectué et aucune perte de valeur n'a été reconnue.

NOTE 5 : DROITS D'UTILISATION

En milliers €	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024	Augmentation	Diminution	30/06/2025
Droits d'utilisation	2 896	220	-100	3 015	54	-215	2 854
Amortissement des droits d'utilisation	-2 169	-381	100	-2 450	-188	215	-2 423
Valeur nette des droits d'utilisation	727	-161		565	-135		431

Les droits d'utilisation correspondent essentiellement au bail du siège social et à des locations de matériels de laboratoire et de véhicules. Ces droits d'utilisation sont amortis sur la durée résiduelle des contrats.

NOTE 6 : ACTIFS COURANTS

6.1. Clients et comptes rattachés

En milliers €	30/06/2025	< 1 an	> 1 an	31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	2 754	2 754		1 724

Les créances commerciales au 30 juin 2025 correspondent principalement au solde de créances envers le partenaire **Biogen** relatives aux redevances à recevoir sur les ventes et basées sur un accord de licence. Cette créance a été payée au cours du premier semestre 2025.

6.2. Autres créances

En milliers €	30/06/2025	< 1 an	> 1 an	31/12/2024
Fournisseurs – Avances et acomptes versés				
Personnel et comptes rattachés	3	3		4
Crédit impôt recherche	1 340	1 340		874
Autres créances fiscales	622	622		668
Autres créances	4	4		
Charges constatées d'avance	-9	-9		117
Valeur nette des autres créances	1 960	1 960		1 667

L'élément "Crédit d'impôt recherche" comprend un crédit d'impôt français pour 2024 d'un montant de 954 000 d'euros, qui n'avait pas encore été remboursé au 30 juin 2025, ainsi que le crédit d'impôt pour le premier semestre 2025, d'un montant de 477 000 d'euros.

Conformément à la norme IAS 20, ce crédit a été présenté en déduction des postes de dépenses selon leur nature, comme suit :

En milliers €	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Personnel	221	443	105
Charges externes	241	482	595
Amortissements et dépréciations	15	30	
Total	477	954	700

Les autres créances fiscales concernent principalement la TVA déductible et un crédit de TVA de 250 000 d'euros dont la Société a demandé le remboursement.

NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En milliers €	Valeurs nettes au 30/06/2025	Valeurs nettes au 31/12/2024	Variation de trésorerie
Trésorerie	2 638	1 178	4 316
Équivalents de trésorerie	-	-	
Total de la Trésorerie Nette	2 638	1 178	4 316

La variation de la trésorerie nette est principalement liée aux dépenses d'exploitation (**2,867 millions d'euros**) de la société notamment en recherche et développement, aux remboursements des dettes envers les autres tiers et aux remboursements des dettes fournisseurs, compensées par **4,5 millions d'euros** d'avance de trésorerie par Artal International SCA et **500 000 d'euros** par Financière de la Montagne au **premier semestre 2025** en avril, mai et juin.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

8.1. Capital social

Au 30 juin 2025, le capital social s'élève à 21 610 998,20 d'euros, divisé en 154 364 273 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,14 € chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, le capital social a évolué comme suit :

	Nominal	Nb d'actions	€
Actions entièrement libérées au 12/31/2024	0,14	154 364 273	21 610 998,20
Réduction de capital			
Actions entièrement libérées au 06/30/2025	0,14	154 364 273	21 610 998,20

8.2. Actions propres

Le contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux a été résilié dans le courant du premier semestre 2025. Au 30 juin 2025, la société ne détient plus d'actions propres.

Les gains et/ou les pertes sur les rachats d'actions au 30 juin 2025, s'élevant à 5 857 euros, ont été imputées aux réserves conformément à la norme.

8.3. Paiements fondés sur les actions

Les détails complets des options sur actions et des bons de souscription d'actions accordés par le Groupe sont donnés ci-dessous.

Au cours du premier semestre de l'année, aucune option sur actions ni aucun bon de souscription d'actions n'ont été accordés.

8.3.1. Récapitulatif des bons de souscription d'actions au 30 juin 2025 (BSA)

Type	Date de l'autorisation	BSA autorisés	Date attribution	BSA attribués	BSA souscrits	Bénéficiaires	BSA en circulation au 30/06/2025 ajustés (1)	TBSA exerçables au 30/06/2025 ajusté (1)	Prix de souscription ajusté par action en euros (1)	Date d'expiration
BSA 2015	20 mai 2015 Résolution 18	405 000	27 octobre 2015	80 000	65 000	Membres du CA non-salariés et non dirigeants	65 000	65 000	3,61	27/10/2025
BSA 2015-2			23 janvier 2016	90 000	90 000		90 000	90 000	3,33	23/01/2026
BSA 2016			28 juillet 2016	260 000	190 000		160 000	160 000	3,16	28/07/2026
BSA 2016-2	6 avril 2016 Résolution 23	405 520	25 octobre 2016	30 000	30 000	Consultants clés de la société	30 000	30 000	2,61	25/10/2026
BSA 2016-3			21 décembre 2016	70 000	70 000		52 500	52 500	2,43	21/12/2026
BSA 2017	24 mai 2017 Résolution 29	470 440	28 juillet 2017	340 000	30 000	Membres du CA non-salariés et non dirigeants	300 000	300 000	4,00	28/07/2027
BSA 2018	19 juin 2018 Résolution 28	360 000	27 juillet 2018	359 500	274 500		274 500	274 500	1,187	27/07/2028
BSA 2018-2			25 octobre 2018	85 000	85 000		85 000	85 000	1,017	25/10/2028
BSA 2020	19 juin 2020 Résolution 31	500 000	17 septembre 2020	500 000	350 000		350 000	350 000	0,684	17/09/2030
BSA 2021			28 avril 2021	150 000	150 000	Consultants clés de la société (1)	150 000	150 000	0,723	28/04/2031
BSA 2021-2			11 juin 2021	100 000	100 000	Membres du CA non-salariés et non dirigeants	100 000	100 000	0,662	11/06/2031
BSA 2021-3			29 juillet 2021	300 000	125 000		125 000	125 000	0,620	29/07/2031
BSA 2021-4			6 octobre 2021	150 000	75 000		75 000	75 000	0,560	06/10/2031
BSA 2022			2 février 2022	150 000	150 000	Présidente du conseil	150 000	150 000	0,420	02/02/2032
BSA 2022-2			2 février 2022	75 000	75 000	Membres du CA non-salariés et non dirigeants	75 000	75 000	0,420	02/02/2032
TOTAL BSA							2 082 000	2 082 000		

8.3.2. Récapitulatif des options de souscription d'actions au 30 juin 2025 (SO)

Désignation du plan	Date d'autorisation	Nombre d'options autorisées	Date d'attributions	Nombre d'options attribuées	Bénéficiaires	Options en circulation au 30/06/2025 ajustées (1)	Options exercables au 30/06/2025 ajustées (1)	Prix de souscription ajusté par action en euros (1)	Date d'expiration
SO Salariés 2018	19 juin 2018 Résolution 27	970 000	July 27, 2018	758 604	Salariés	53 655	53 655	1,187	27/07/2028
SO Dirigeants 2018				150 723	Dirigeants	0	0	1,187	27/07/2028
TOTAL SO 2018		970 000		909 327		53 655	53 655		
SO Salariés 2020	19 juin 2020 Résolution 30	1 200 000	17 septembre 2020	1 030 000	Salariés	120 000	120 000	0,684	17/09/2030
SO Dirigeants 2020				170 000	Dirigeants	0	0	0,684	17/09/2030
TOTAL SO 2020		1 200 000		1 200 000		120 000	120 000		
SO Salariés 2021	10 juin 2021 Résolution 30	1 500 000	29 juillet 2021	281 000	Salariés	49 000	49 000	0,62	29/07/2031
SO Dirigeants 2021			29 juillet 2021	60 000	Dirigeants	0	0	0,62	29/07/2031
SO 2021-2			29 juillet 2021	429 194	Salariés & Dirigeants	8 665	8 665	0,62	29/07/2031
TOTAL SO 2021		1 500 000		770 194		57 665	57 665		
SO 2022	10 juin 2021 Résolution 18	1 500 000	2 février 2022	250 000	Dirigeants	250 000	250 000	0,42	02/02/2032
SO 2022-2	19 avril 2022 Résolution 4	7 350 000	4 mai 2022	2 030 000	Salariés	922 500	922 500	0,40	04/05/2032
SO 2022-3				3 810 285	Dirigeants	3 066 905	3 066 905	0,40	04/05/2032
SO 2022-4			13 septembre 2022	240 000	Salariés	90 000	90 000	0,33	13/09/2032
TOTAL SO 2022		8 850 000		7 050 285		4 329 405	4 329 405		
SO 2022-5		720 000	21 avril 2023	720 000	Salariés	173 750	173 750	0,32	21/04/2033
SO 2023-1	6 juin 2023 Résolution 10	7 350 000	29 juin 2023	645 000	Salariés	31 250	31 250	0,26	29/06/2033
SO 2023-2			29 juin 2023	1 714 500	Dirigeants	428 625	428 625	0,26	29/06/2033
TOTAL SO 2023		7 350 000		2 359 500		633 625	633 625		
TOTAL SO						5 194 350	5 194 350		

(1) Ajustement du nombre et du prix de souscription des bons par suite des augmentations de capital de juillet 2011, juillet 2013 et décembre 2014, conformément à l'article L.228-99 du code de commerce (CA du 28 juillet 2011, du 14 novembre 2013 et du 22 janvier 20

NOTE 9 : PASSIFS NON COURANTS

9.1. Provisions non courantes

En milliers €	31/12/2024	Dotations	Reprises	Ecart actuel	30/06/2025
Engagements de retraite	34	13		-11	36
Provisions	271				271
Total provisions non courantes	305	13		-11	307

9.1.1. Engagements de retraite

Les provisions pour pensions s'élevaient à 35 651 euros au 30 juin 2025, contre 33 673 euros au 31 décembre 2024. Cette variation se décompose en une dotation de 12 531 euros et un écart actuariel de 10 553 euros. Les hypothèses actuarielles utilisées étaient les suivantes :

	30/06/2025	31/12/2024
Convention Collective	CNN des Entreprises du Médicament	
Age de départ en retraite	Entre 65 et 67 ans, en application de la loi du 14 avril 2023 portant sur la réforme des retraites	
Date de calcul	30/06/2025	31/12/2024
Table de mortalité	INSEE 2024	INSEE 2024
Taux d'actualisation	3,45%	3,35%
Taux de revalorisation des salaires	3%	3%
Taux de turn over	Par structure d'âge: - 0% de 16 à 24 ans - 1,12% de 25 à 34 ans - 6,74% de 35 à 44 ans - 2,25% de 45 à 54 ans - 0% au-dessus de 55 ans	Par structure d'âge: - 0% de 16 à 24 ans - 1,12% de 25 à 34 ans - 6,74% de 35 à 44 ans - 2,25% de 45 à 54 ans - 0% au-dessus de 55 ans
Taux de charges sociales		40%

9.1.2. Provisions

Les provisions sont constituées d'une provision pour remise en état dans le cadre de l'application d'IFRS 16 pour 271 000 d'euros.

9.2. Dettes financières non courantes

En milliers €	30/06/2025	31/12/2024	Variation		
			Total	Impact en trésorerie	Sans impact en trésorerie
Prêts garanties par l'Etat	3 102	1 548	1 554		1 554
Emprunt obligataire convertible	4 000	4 000			
Avances remboursables	58	83	-25		-25
Prêts d'actionnaires					
Sous-total	7 160	5 630	1 530		1 530

Dettes de location	163	182	-19		-19
TOTAL	7 323	5 813	1 511	1 554	-44

Les prêts garantis par l'État (PGE) ont été accordés en février 2021 par Bpifrance et les banques commerciales du Groupe. Valerio Therapeutics a choisi de rembourser ces prêts sur une période de 5 ans à partir de février 2022, la première année étant une période de grâce pendant laquelle seuls les intérêts seront payés. Ces prêts portent des taux d'intérêt compris entre 0,69 % et 2,25 % sur la période de remboursement, et ces taux relativement bas devraient conduire à la reconnaissance d'une subvention conformément à la norme IAS 20.

Cependant, compte tenu de l'objet et des modalités des PGE, la valeur de la subvention est liée à la durée du prêt et la subvention devrait être considérée comme une aide au financement des PGE, à reconnaître dans le résultat de manière symétrique avec la charge d'intérêts. L'identification d'une subvention n'aurait donc aucun impact pratique sur le résultat de la période, ni sur sa présentation par rapport à la reconnaissance du PGE au taux contractuel. Pour cette raison, le Groupe a choisi de les comptabiliser à la valeur de la trésorerie reçue nette des coûts de transaction.

Pour rappel, les obligations convertibles ont été émises en avril 2022 et souscrites par Invus Public Equities LP et Financière de la Montagne pour respectivement 2,5 millions d'euros et 1,5 million d'euros. L'échéance de ce prêt est fixée au 6 avril 2027. Les obligations convertibles ne portent pas d'intérêt. Elles peuvent être converties en actions ordinaires exclusivement à l'initiative de la Société entre la date d'émission et la date d'échéance ; les OC donneront droit à leurs détenteurs, en cas de conversion, à un nombre N de nouvelles actions ordinaires égal à la valeur nominale d'une OC divisée par X ; X étant le moindre de (a) 0,410 euros, et (b) la moyenne pondérée des volumes des trois séances de bourse précédant la date de la demande de conversion, sans aucune décote. Il est précisé que Financière de la Montagne a converti 1,5 millions d'obligations convertibles en actions en juillet 2025.

Des avances remboursables ont été accordées par Bpifrance et la région Île-de-France, notamment dans le cadre du programme Innov'Up Leader PIA, pour financer les programmes de R&D de la Société, AsiDNA™ et PlatON™. Ces avances ne portent pas d'intérêt. Les avances remboursables sont dues depuis la fin de 2023 et sont désormais considérées comme des dettes financières courantes.

Les passifs locatifs sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 16, en contrepartie de la reconnaissance de droits d'utilisation pour les bâtiments et les actifs mobiliers loués par le Groupe.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation par échéance des passifs non courants :

En milliers €	30/06/2025	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêts garantis par l'Etat	3 102	3 102	
Emprunt obligataire convertible	4 000	4 000	
Avances remboursables	58	58	
Dettes de location	163	163	
TOTAL	7 323	7 323	

9.3. Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes comprenaient exclusivement la dette envers SpePharm liée à l'accord transactionnel signé par le Groupe le 11 février 2020, pour un montant initial de 4,048 millions d'euros. Cette dette a fait l'objet d'un reclassement en dette courante suite au nouvel échelonnement du remboursement sur 2025 et 2026, offrant ainsi une meilleure visibilité et une gestion plus souple des flux de trésorerie.

NOTE 10 : PASSIFS COURANTS

10.1. Provisions courantes

Les provisions courantes sont estimées à 61 000 d'euros. Il s'agit majoritairement de provision de dettes sociales.

10.2. Emprunts et dettes financières à court terme

En milliers €	30/06/2025	31/12/2024	Variation		
			Total	Impact en trésorerie	Sans impact en trésorerie
Prêts garantis par l'Etat	253	1 854	-1 601	-47	-1 554
Avances remboursables	33	33			
Intérêts courus et commissions	2	11	-9		-9
Autres	10 739	5 399	5 340	5 340	
Sous-total	11 027	7 297	3 730	5 293	-1 563
Dettes de locations	222	325	-103		-103
TOTAL	11 249	7 622	3 627	5 293	-1 666

10.3. Dettes fournisseurs

En milliers €	30/06/2025	31/12/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	4 088	5 247

La variation des dettes fournisseurs est principalement due aux remboursements des dettes fournisseurs.

10.4. Autres passifs courants

En milliers €	30/06/2025	31/12/2024
Dettes sociales	1 211	1 713
Dettes fiscales	461	627
Autres dettes	4 256	3 126
Total	5 928	5 467

La diminution des dettes sociales est due en partie à l'arrêt des essais cliniques, ce qui a entraîné l'arrêt de l'activité de la filiale US et le départ de ses collaborateurs.

L'augmentation des autres dettes provient du reclassement en courant de la dette SpePharm qui s'élève à 1,250 millions d'euros au 30 juin 2025 et dont l'échéance finale est prévue pour avril 2026.

NOTE 11 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

11.1. Chiffre d'affaires

En milliers €	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires récurrent provenant des accords de licence	0	0
Chiffre d'affaires non récurrent provenant des accords de licence	126	88
Total revenus	126	88

11.2. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En milliers €	30/06/2025	30/06/2024
Salaires	852	3 442
Charges sociales	405	800
Avantages au personnel (IFRS 2)	72	195
Déduction du crédit impôt recherche	-221	-105
Autres charges de personnel	2	13
Total	1 111	4 345

L'effectif total (salariés et mandataire social) était de 25 personnes au 30 juin 2025 contre 38 au 30 juin 2024.

11.3. Charges externes

Les charges externes sont composées des postes suivants :

En milliers €	30/06/2025	30/06/2024
Frais de R&D	395	4 360
Déduction du crédit impôt recherche	-241	-595
Frais généraux et administratifs	715	862
Total	869	4 627

La diminution des dépenses de R&D par rapport à 2024 est principalement liée à l'arrêt des essais cliniques entraînant la suppression de l'effectif de la filiale US en janvier 2025 afin de concentrer les ressources sur la nouvelle stratégie R&D 2025.

NOTE 12 : RESULTAT FINANCIER

En milliers €	30/06/2025	Impact en trésorerie	Sans impact en trésorerie	30/06/2024
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie				
Coût de l'endettement financier	-98	-98		
Coût de l'endettement financier net	- 98	-98		
Autres produits financiers	13		13	27
Autres charges financières	-201		-201	-60
Résultat financier	- 285	-98	-188	-33

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION

	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires (en €)	-207 738	-10 958 202
Nombre de titres émis	154 364 273	154 364 273
Nombre de titres d'auto-contrôle	0	392 365
Nombre de titres en circulation (hors auto-contrôle)	154 364 273	153 971 808
Options de souscription d'actions	5 194 350	7 775 344
Bons de souscription d'actions	2 082 000	2 186 886
Nombre de titres potentiels et émis (hors auto-contrôle)	161 640 623	163 934 138
Nombre moyen pondéré de titres en circulation (hors auto-contrôle)	161 640 623	163 934 138
Résultat net par action en euros	-0,00	-0,07
Résultat net dilué par action en euros	-0,00	

L'impact de la dilution n'est pas présenté au titre de 2024 et 2025 car relatif en raison d'un résultat négatif.

NOTE 14 : PARTIES LIEES

Les transactions avec d'autres entreprises liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 concernent exclusivement les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

En mai 2025, la société a contracté des prêts d'actionnaires avec Artal International SCA et Financière de la Montagne pour respectivement 5 millions d'euros et 500 000 d'euros.

NOTE 15 : ÉVÉNEMENTS POST-CLOTURE

Voir paragraphe 6.2 du rapport semestriel 2025.

9. CERTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Je certifie, à ma connaissance, que les états financiers consolidés intermédiaires condensés ont été préparés conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société ainsi que de l'ensemble des entreprises incluses dans la consolidation, et que le rapport de gestion intermédiaire (présenté au chapitre 4 de ce rapport) donne une image fidèle des événements significatifs des six premiers mois de l'année, de leur impact sur les états financiers, des principales transactions entre parties liées et d'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'année.

Paris, le 24 octobre 2025

Monsieur Julien MIARA,

Directeur Général